Le 23

Nature ▪ Environnement
Droits de l'Homme ▪ Solidarités

n° 215 • Eté 2015 • www.mres-asso.org

Changement climatique Certains l'aiment chaud

Le Pêcheur, un naturaliste ?

Pour un urbanisme concerté, habité, créatif

Anita militante hors sentier

Un REGL anti bouchons ?

La saturation chronique des 3 voies de l'autoroute A1 aux heures de pointe génère de très nombreux désagréments : temps perdu pour les automobilistes, accidents plus nombreux, dégradation de la qualité de l'air, augmentation des émissions de gaz à effet de serre… Pour remédier à cela, le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais porte le projet d'une liaison ferroviaire rapide entre Lille et Hénin-Beaumont : le Réseau Express Grand Lille (REGL). Ce grand projet d'aménagement du territoire consiste en une liaison de plus de 37 km, avec des connections vers le nord et le sud. Il nécessiterait la construction d'une gare souterraine à Lille. La mise en service est envisagée à l'horizon 2030. Estimé à plus de 2 milliards d'euros, ce projet est soumis au débat public jusqu'au 22 juillet 2015.

Cela permet d'interroger l'opportunité d'un tel projet : pourquoi préférer un REGL à une amélioration de l'existant ? Comment amener un automobiliste régulier de l'A1 à devenir voyageur du train ? Comment un lien ferroviaire de haute qualité peut profiter aux deux bassins de vie ainsi connectés ? Comment un tel aménagement projeté sur des espaces hydrologiquement sensibles représente -ou pas- une menace sur la ressource en eau ? Alors que la carte de France reste maculée de « grands projets inutiles », il est souhaitable de rapporter à la Commission Particulière du Débat Public le maximum d'arguments pour s'assurer que le maître d'ouvrage – Région Nord-Pas-de-Calais – prenne la décision de l'engagement ou pas dans ce projet, après avoir entendu tous les avis.

Xavier Galand - MRES

http://regl.debatpublic.fr

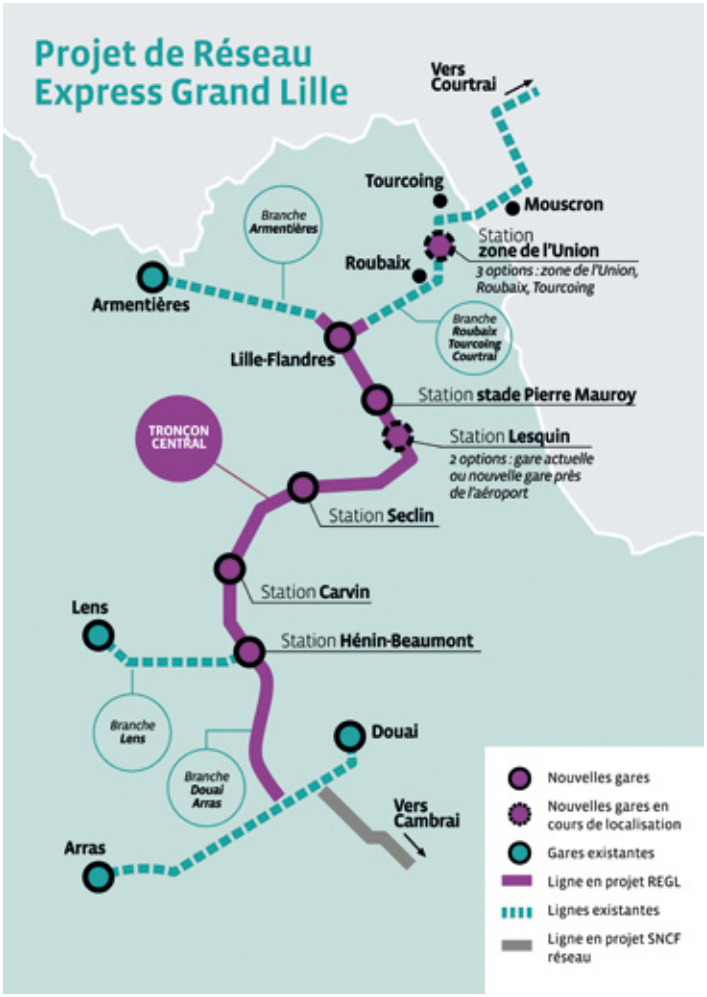

CPDP

Publication semestrielle éditée par : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

Directrice de publication : Ginette Verbrugghe

Coordinateur : Laureline Vallat

Comité de rédaction et de relecture : Colette Bloch, Maxime Cattez, Hélène Chanson, Agathe Daly, Guillaume Delevaque, Isabelle Demuynck, Sophie Dufour, Xavier Galand, Virginie Huvenne, Olivia Mailfert, Janine Taillé, Laureline Vallat, Nathalie Sédou, Laurent Telle, Adeline Menu; Chloë Grépinet, Audrey Liégeois, Sophie Faure

Ont également participé à ce numéro : Jean-Michel Anot, Véronique Bourfe Rivière, Patricia Hanssens, Mireille Havez, Patrick Henrart, Muriel Hochard, Lucie Lombard, Christopher Liénard, Lucile Ottolini, Géraldine Pinson, Anita Villers, Stéphane Vanhee, Camille Verseau, Claude Wauquier

Couverture : Visuel de la Fête de l'Environnement et des Solidarités © Studio TNT – Fédération de pêche du Pas-de-Calais – Parkdesign - http://pollution.nord.free.fr

Illustrations : Fred (p6), Kroll (p9 et 11 et 12)

Photos : Voir crédit

Maquette et mise en page : Marie-Anne Rabier

Impression : Tanghe Printing

Encres végétales sans huiles minérales

Ce numéro est gratuit - Valeur 3 euros
Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1142 1800

Tirage : 3000 exemplaires

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
23, rue Gosselet 59000 Lille - Tél. : 03 20 52 12 02

Mél : mres@mres-asso.org ■ Site Web : www.mres-asso.org

L'AMAP des Weppes recherche des amapiens

AMAP des Weppes

Récolte de courges à l'AMAP

Regroupés au sein d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, des citoyens désireux de soutenir une agriculture paysanne, locale, respectueuse de l'environnement ont noué un partenariat équitable avec un puis deux agriculteurs.

Il est possible de devenir amapien-ne-s pour la prochaine saison qui débute le 1er juin 2015 pour se terminer le 30 septembre 2016.

Les distributions de légumes, paniers familiaux ou demi-paniers, ont lieu le mardi soir entre 18h et 19h30 à la MRES. Rejoignez-les, c'est bon, c'est bio et dans la bonne humeur !

www.amapdesweppes.fr ou contactez Max au bureau de l'AMAP : ve.bodflod@laposte.net ou venez voir et inscrivez-vous mardi entre 18h et 19h30.

21

La COP qui portait bien son nom

Dans 6 mois, Paris accueillera la 21e conférence des parties (COP21), sommet international déterminant sur le climat. Après l'échec de Copenhague, il doit produire un accord contraignant qui prendra effet à partir de 2020. L'inertie et les tensions des COP précédentes peuvent laisser penser que celle-ci ne sera pas à la hauteur de ses ambitions. Il ne faudrait pas juste s'y résigner, histoire de réussir les mobilisations ! L'heure est grave. Les plus vulnérables, qui auront si peu contribué au changement climatique, sont aujourd'hui les plus exposés à ses effets. Le changement climatique n'est pas seulement un nouveau problème. Il rend plus aigus les déséquilibres du monde et éloigne durablement la possibilité de les résoudre si nous n'agissons pas à temps.

Il vient aussi renforcer les motifs d'engagement de millions de citoyens, comme celles et ceux qui fondaient la MNE (actuelle MRES) il y a près de 40 ans. Sans relâche, Le 23 vous montre des initiatives concrètes en région et ailleurs, pour protéger l'environnement, promouvoir la citoyenneté et les droits humains. Il tente de vous donner des clés de compréhension, envie d'agir et réagir. Avec cette nouvelle donne en tête : ce que nous réussirons ou raterons dans les 15 années à venir façonneront ce siècle naissant, 21e de son nom. Comme disent nos amis des villes en transition : « Si nous attendons les gouvernements, ce sera trop peu et trop tard, si nous agissons individuellement ce sera trop peu, mais si nous agissons collectivement ce sera peut-être assez, peut-être juste à temps ».

Le comité de rédaction

SOMMAIRE

7
dossier
CHANGEMENT CLIMATIQUE : CERTAINS L'AIMENT CHAUD

En prélude à la COP 21 de Paris, ce dossier rassemble constats et réflexions sur le changement climatique et ses conséquences. Il propose un petit aperçu des nombreuses actions et solutions imaginées et portées par les associations.

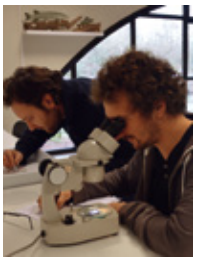

5- Pratiques d'asso
Le pêcheur, un naturaliste ?

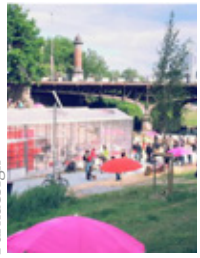

Parkdesign

15 · Place publique
Pour un urbanisme concerté, habité, créatif

19 · Un visage parmi d'autres
Anita militante hors sentier

4 · Paroles
Quand le préfet du Nord se trompe de cible
Blasphémateur, dans les prisons d'Allah

6 · Mouvement d'ailleurs
Les accorderies : accélérateurs de troc et d'entraide
Hisse et oh bou'sol !

16 · Lu,vu et goûtu
Sortez vos mouchoirs !
Salade de pommes de terre au fenouil et aux algues

17 · La tête dans le sable
Changer le monde, se changer soi-même

18 · La main à la pâte
Homo Tricotus
Les ateliers vélo en Nord - Pas de Calais

20 · Nature en région
Ma vie de Faucon Pèlerin

Quand le préfet du Nord se trompe de cible

En avril, nous apprenions par voie de presse que la préfecture avait décidé de rappeler les piétons et les cyclistes à l'ordre. À deux jours d'intervalle, deux actions ont été menées dans plusieurs villes. La première visait à prévenir les contrevenants au code de la route (qui porte bien son nom) en leur distribuant des « cartons jaunes ». Au menu de la seconde journée : distribution d'un « carton rouge » assorti d'une verbalisation. Ces actions font suite à la publication des chiffres de l'accidentologie qui montrent une forte augmentation du nombre de piétons tués dans le département du Nord.

Dans certaines situations, la verbalisation des potentielles victimes pourrait se justifier, mais dans le cas qui nous intéresse, à savoir des accidents impliquant systématiquement des piétons et des cyclistes face à des automobilistes censés rester maîtres de leur véhicule, on assiste là à une grave erreur d'appréciation !

En effet, si l'on se penche sur les causes d'accident des 26 piétons décédés en 2014, on s'aperçoit que dans seulement 6 cas, la prise de risque de la victime peut être invoquée (4 cas de traversée d'autoroute notamment), mais dans les autres, l'automobiliste est pleinement responsable.

La victime devient coupable !

En ce qui concerne les 6 accidents qui ont coûté la vie à des cyclistes, dans 3 cas ils se sont fait percuter par l'arrière. Dans deux cas ils circulaient, au moment du choc, sur un aménagement dédié, ce qui laisse supposer une perte de contrôle de l'automobiliste.

Droit au vélo s'est opposé fermement à cette opération stigmatisant les piétons et cyclistes. Nous regrettons également de ne pas avoir été associés en amont, ce qui aurait permis une action mieux ciblée. Il aurait été plus pertinent de mettre tous les moyens à disposition pour communiquer sur les nouvelles mesures liées à la mise en œuvre d'un code de la rue visant au meilleur partage de l'espace public.

Sébastien Torro-Tokodi
Chargé de concertation
Droit au vélo - ADAV

Droit au vélo Nord-Pas de Calais

Bandes cyclables non respectées à Lille, pas facile d'aller à l'école à vélo

Blasphémateur ! Dans les prisons d'Allah

2010, un professeur palestinien de 24 ans est arrêté en Cisjordanie pour avoir créé sur la toile un site athée. Dès 2006, par son blog *La Voix de la raison*, il conteste les préceptes coraniques, particulièrement concernant l'infériorité de la femme. Plus de 70 blogs dans le monde arabe reprennent et discutent ses idées. Il y démontre que le religieux est une sacralisation de politiques tyranniques. En 2010 500.000 internautes s'abonnent à sa page Facebook *Ana Allah, je suis Allah*. L'Autorité palestinienne sur un rapport de l'Institut Al-Azhar d'Egypte et du Conseil mondial des Oulémas musulmans ordonne l'arrestation et la condamnation de cet arabe athée, qui restera en prison jusqu'au 3 septembre 2011.

Il a été maintes fois torturé sur l'ordre de ce gouvernement corrompu et soumis aux factions religieuses qui s'affrontent. Il n'abdique rien. Une campagne internationale le fera libérer ; il obtient en avril 2012 l'asile en France. En Palestine un tribunal militaire le condamne à 7 ans de réclusion.

En 2013, il décide de fonder un Conseil des Ex-Musulmans de France, renouant par là avec le combat des humanistes, particulièrement celui de Taslima Nasreen. Tout comme *Timbuktu*, le magnifique film d'Abderrahmane Sissako, qui montre qu'une culture liée à l'Islam peut être distanciée à l'égard de préceptes oppressifs, particulièrement à l'égard des femmes. Un autre aspect de cet affrontement entre liberté d'expression et dogmatisme. A lire d'urgence.

Patrick Henrart –
Association lilloise de philosophie

+ *Blasphémateur ! Dans les prisons d'Allah*, Waleed AL-HUSSEIN, Grasset, 2015

Le pêcheur… un naturaliste ?

La Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique riche de ses 16.125 membres est adhérente au réseau MRES depuis 2013. Elle veut avant tout être un gestionnaire des milieux aquatiques.

« *La pêche associative, dans sa dimension environnementale, sociale et économique, a toute sa place dans la société* » c'est le credo de la Fédération. Bien loin de l'époque où, lors de sa création en 1942, ses missions se limitaient à la gestion de la pratique de la pêche, elle est désormais reconnue comme un gestionnaire privilégié des milieux aquatiques. Association d'utilité publique et agréée au titre de la protection de l'environnement, elle est dotée d'une compétence technique avec un pôle restauration écologique et un pôle connaissance qui mènent des études scientifiques sur la biodiversité aquatique. Cette valeur environnementale du loisir pêche est défendue avec ferveur par Pascal Sailliot, président de la Fédération, qui résume ainsi la pratique : « *Pêcher, ce n'est pas seulement tenir une canne à pêche ! C'est aussi s'engager en faveur des milieux aquatiques, des zones humides… gérer, partager et préserver un patrimoine exceptionnel, rechercher la fonctionnalité écologique des masses d'eau, sensibiliser à l'environnement et plus particulièrement à la biodiversité des espèces vulnérables trop souvent méconnues…* » L'ampleur de la tâche est conséquente.

Fédération de pêche du Pas-de-Calais

La connaissance au bout de la ligne…

Apprendre à connaître son milieu et à le préserver… les pêcheurs cherchent de plus en plus d'informations sur la vie et les exigences écologiques des poissons. Depuis deux ans, ils sont mobilisés à travers leurs sorties de terrain pour contribuer aux nombreuses observations et indications sur les différentes populations. Des actions de sciences participatives qui permettent d'acquérir des données sur l'état des milieux aquatiques, sur certaines espèces emblématiques du Pas-de-Calais comme les saumons, les truites de mer, les brochets, mais surtout d'identifier les zones de reproduction connues, méconnues ou encore trop souvent inaccessibles. Toutes ces démarches visent bien entendu le bon fonctionnement des milieux, le renouvellement autonome et durable des populations piscicoles, mais aussi l'exercice d'un loisir responsable.

Géraldine Pinson – Fédération de pêche du Pas-de-Calais

+ Pour toute information complémentaire Fédération de Pêche - rue des Alpes 62510 Arques - www.peche62.fr

Une maison de la Pêche et de la Nature

Fédération de pêche du Pas-de-Calais

Le 7 juin, à l'occasion de la Fête de la pêche et de la nature, la maison de la Pêche et de la Nature, située rue des Alpes à Arques, ouvrait ses portes au grand public. Cette structure a pour vocation d'accueillir le grand public et les scolaires pour une découverte des milieux aquatiques : cycle biologique des espèces aquatiques, scalimétrie, observation des macro-invertébrés… La maison a également pour but de promouvoir un loisir qui permet de découvrir et d'apprécier d'exceptionnels milieux naturels pour mieux veiller à leur protection.

Une vingtaine d'acteurs environnementaux régionaux comme Eden62, le Parc Naturel Régional, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le Groupement Ornithologique et Naturaliste… étaient également présents à l'occasion de cette inauguration pour animer un grand village de sensibilisation.

Les accorderies : accélérateurs de troc et d'entraide

« *Échange petits travaux de plomberie contre cours d'anglais.* » Il y a peu, ce genre d'annonces aurait paru farfelu, mais l'échange de services entre, à nouveau, dans les mœurs. Et c'est plutôt logique : tout le monde a un talent ou une compétence particulière. « *Alors, pourquoi garder cela pour soi alors qu'on peut partager son savoir et bénéficier en retour de celui des autres ?* » demandent les Accorderies. Si « la crise » apporte son lot de morosité depuis les années 2000, elle a influencé à défaut nos modes de consommation. Le consommateur a su s'adapter à un nouveau contexte : il se montre plus malin et se rend compte que l'union peut faire la force ! Consommation collaborative et entraide ont changé la donne. Si les biens s'échangent très facilement, notamment grâce à Internet, c'est aujourd'hui le tour des services.

Née en 2002 au Québec, l'Accorderie est un concept solidaire qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion et à favoriser la mixité sociale. Il repose sur un principe simple et original : proposer aux habitants d'un même quartier de se regrouper pour échanger entre eux des services, sur la base de leurs savoir-faire et ce sans aucune contrepartie financière. Le pari est de regrouper des personnes, les « *Accordeurs* », qui désirent améliorer leurs conditions de vie en échangeant des services sur la base de leurs propres savoir-faire. Dans un contexte où de plus en plus d'individus sont marginalisés, faute de moyens, l'Accorderie est une communauté où l'on apprend à s'entraider gratuitement en fonction des compétences de chacun. Pour lutter contre l'exclusion, le réseau des Accorderies développe et encourage l'échange de services et de coopération.

L'Accorderie se caractérise par son fonctionnement humaniste et sa capacité à recréer du lien social et de la convivialité. Tout type de services peut être rendu, et tous ont la même valeur. Ainsi, une heure de service est échangée contre une heure d'un autre, sur le principe de l'égalité. Ces échanges sont comptabilisés dans une « *banque de temps* ». Chaque participant dispose d'un « *compte temps* », et paie non pas en monnaie mais en « *chèques temps* » pour profiter des services.

Depuis 2011, les Accorderies investissent le territoire français, dans le cadre d'un partenariat entre le Réseau québéquois et la Fondation Macif. Le concept s'implante progressivement, depuis 4 ans, 20 Accorderies ont ouvert leurs portes dont celle de Lille. Créée en septembre 2014, située au 16, rue Maurice Ravel, dans le quartier de Fives, dotée d'un coordinateur Thomas Becquembois, elle rencontre un vrai succès. Elle est la première dans la région Nord-Pas-de-Calais. N'hésitez pas à la découvrir.

Maxime Cattez

L'Accorderie de Lille est ouverte mardi & jeudi de 14h à 20h, mercredi & samedi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 18h.

Hisse et oh bou'sol !

Mme Fourny fait ses achats chez Georges son épicier bio, pour payer, elle sort ses billets bou'sol. Georges les utilisera ensuite pour acheter des légumes chez Jeanine, la maraîchère, qui paiera ainsi ses flyers chez l'imprimeur écolo du coin. Tout cela est réalité dans le Boulonnais. Convertie à partir de l'euro, cette monnaie complémentaire non spéculative vise à dynamiser la consommation locale et peut être utilisée chez des prestataires labellisés pour leur respect de l'environnement et du social. Lancée en 2013 par l'élu Frédéric Cuvillier, l'initiative a pris la forme d'une association gérée par les utilisateurs, les prestataires et les partenaires institutionnels. Elle rassemble une soixantaine de prestataires et 150 utilisateurs.

Du haut du mât, on envisage d'autres projets. Ainsi des bou'sol pourront-ils bientôt être distribués par la collectivité à des publics sous forme d'aide sociale. Cette monnaie pourrait aussi être utilisée pour favoriser les échanges sur le modèle des systèmes d'échanges locaux : je donne du temps bénévole, en échange, j'ai accès à une formation ou à un spectacle.

Si le projet navigue parfois par gros temps (difficulté à coproduire entre collectivités et citoyens, à mobiliser les consom'acteurs pour un changement d'habitudes…), il a le mérite d'expérimenter des solutions en réunissant une communauté autour de ces questions fondamentales : Quelle valeur donnons-nous aux choses que nous consommons au quotidien ? Comment nous réapproprier l'économie sur notre territoire ?

Patricia Hanssens

+ www.bou-sol.fr
http://monnaie-locale-complementaire.net/france

N. Sedou

CERTAINS L'AIMENT CHAUD

Changement climatique… l'affaire du siècle ou un nouveau problème qui vient s'ajouter aux autres ? *The Guardian,* journal anglais, a tranché pour la première option et lance la campagne « Keep it in the ground ». L'objectif de contenir le réchauffement à 2°C commence à sembler dérisoire, sinon impossible. La perspective des 3 ou 4°C d'ici la fin du siècle – autrefois alarmiste - devient plus qu'une hypothèse. Si le changement climatique pose un défi à l'humanité entière, il demeure une cause difficile à appréhender pour nos sociétés, confrontées à des contraintes plus immédiates, à des injonctions contradictoires.

Qu'on ne s'y trompe pas, les mobilisations et solutions existent, les rapports tombent, des citoyens, chercheurs et artistes inventent, dénoncent ou proposent : les pages qui suivent en attestent. Mais quelle que soit l'issue du sommet de décembre, tant reste à faire. Les politiques auront à prendre la mesure de leurs discours, les producteurs à revoir leurs modes de faire, les cupides à partager leurs billets, les militants à questionner l'efficacité de leur action. L'effet de serre implique un compte à rebours et une grande marche à descendre, nous dit Pierre Radanne.* C'est à la fois excitant et effrayant.

*** Vous savez, celui-là par qui la MNE (ex-MRES) arriva.**

De Rio à Paris, via Kyoto et Copenhague : les COP en résumé

Lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, les chefs d'Etat ont adopté trois conventions : sur la diversité biologique, sur la désertification, et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Celle-ci reconnaît la réalité des changements climatiques et leur possible origine humaine, et se fixe pour objectif de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les Conférences des parties, ou COP, acronyme de leur nom anglais, constituent le dispositif international chargé de mettre en œuvre cette Convention. Une COP se réunit chaque année, organisée, à tour de rôle, par les différents pays signataires. La première a eu lieu à Berlin en 1995, et la prochaine, la COP21 se déroulera à Paris en décembre 2015.

…/…

…/…

Entre ces rencontres formelles, les négociations sont permanentes, et âpres. Elles achoppent le plus souvent sur les mécanismes concrets qui permettraient de faire vivre le principe de « responsabilités communes mais différenciées ». Reconnu par les 195 pays signataires, ce principe devrait conduire à ce que les pays responsables des émissions historiques de gaz à effet de serre agissent plus vigoureusement que les autres. Deux points principaux sont l'objet de désaccords :

- Les réductions d'émission à consentir, par ceux des pays riches qui refusent de remettre en cause leur modèle de développement, et par les pays pauvres qui y voient un frein imposé par les pays riches à leur propre développement selon ce même modèle.
- Les contributions financières indispensables aux différents mécanismes.

La question du contrôle est elle aussi épineuse.

Quelques temps forts dans ce long processus

La COP3 en 1997 a vu l'adoption du protocole de Kyoto, qui fixe des objectifs chiffrés, juridiquement contraignants, de réduction en 2020 par rapport aux émissions de 1990. Le refus par certains Etats, dont les États-Unis, de ratifier ce protocole, et l'absence de contraintes, conduiront à des résultats très médiocres. Ce protocole devait s'achever en 2012.

A Copenhague en 2009, la COP15 devait aboutir à un accord pour l'après-Kyoto. Elle a été très conflictuelle, et n'a donné lieu qu'à un texte incomplet présenté par 26 pays, qui n'a pas été adopté officiellement par les 193 pays présents. Ce sera un enjeu important de la COP21 que de parvenir à l'accord qui doit succéder à celui de Kyoto.

Cap Climat RDV le 6 octobre au Grand Sud à Lille

La COP19 à Varsovie, en 2013, a marqué un recul par rapport aux engagements de Kyoto, avec l'annonce par plusieurs pays dont le Japon et l'Australie, de baisser leurs objectifs de réduction d'émission. Les ONG, mouvements sociaux et syndicats se sont retirés des négociations pour protester contre la mainmise des lobbies énergétiques et industriels. Ils ont fondé en 2014 la Coalition Climat 21, qui agit pour construire un mouvement citoyen mondial en faveur de la justice climatique.

Mireille Havez, Anita Villers – Environnement Développement Alternatif

dynamiqueclimat COP21
le Nord-Pas de Calais se mobilise

On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas...

En Nord-Pas-de-Calais, un Pôle Climat existe depuis 2010, animé par le CERDD*. Il a été crée avec l'objectif de mieux faire comprendre les enjeux du changement climatique.

Conduit par Emmanuelle Latouche, ce pôle a pour principales missions de porter l'Observatoire Climat et d'animer la « Dynamique climat Nord-Pas-de-Calais** », un réseau d'acteurs régionaux. En somme, il se charge de collecter et diffuser l'information, d'inciter à agir en conséquence, de partager les ressources et les bonnes pratiques.

Des données sont ainsi collectées et traitées sous des angles divers. Des études et schémas sur le climat et l'énergie sont recensés : suivi des consommations énergétiques, impacts sur la biodiversité ou la santé, changement des pratiques. L'évolution du trait de côte, le cumul des précipitations, la réhabilitation des bâtiments, ou encore la production d'énergie en région sont autant de thèmes abordés. Ces ressources sont disponibles sur le site du Pôle Climat. Des synthèses ou études complètes sont proposées au téléchargement, facilement repérables par thématiques et mots-clés. Pour qui veut comprendre, écrire un article, préparer un cours ou une animation, faire une recherche, une foule de données déjà organisées est accessible.

Convaincre des décisionnaires

Afin que ce travail porte ses fruits, le Pôle Climat propose des visites, outils et rendez-vous récurrents, met en relation toutes personnes demandeuses. Soyons clairs : cette dimension ne ne s'adresse pas au simple citoyen. Mais le simple citoyen est souvent un professionnel - ou apparenté - qui aura des raisons d'être concerné. Du privé comme du public, élus, syndicalistes, bailleurs, constructeurs, commerçants, paysans... y trouveront du conseil et de l'écoute pour maîtriser leurs consommations et approvisionnements, faire évoluer leurs pratiques.

Comme toujours, ce sont d'abord les convaincus et sensibilisés qui profitent de cette manne. Restent ceux qui ignorent le sujet, éloigné de leurs préoccupations ou qui leur paraît trop technique. Peut-être la principale mission du Pôle Climat réside là : convaincre des décisionnaires à tout niveau, encore passifs ou ignorants des enjeux. En ce sens, on peut prédire longue vie au Pôle Climat et leur souhaiter bonne chance.

Nathalie Sédou

+ www.observatoire-climat-npdc.org
www.cerdd.org

* Créé en 2001, ce Groupement d'Intérêt Public (GIP) est piloté par l'Etat, le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et plusieurs collectivité locales, associations et partenaires privés. Le Centre Ressource du Développement Durable « s'adresse aux organisations publiques et privées et les incite à être actrices de la transition économique, sociale et écologique dans les territoires. »

**Le Pôle Climat contribue à l'animation de la Dynamique Climat Nord-Pas-de-Calais portée en coopération par l'État (DREAL), le Conseil Régional, les départements du Nord et du Pas-de-Calais et l'ADEME.

D'une alliance à l'autre : comment l'agrobusiness fait pression sur les négociations climatiques

L'agriculture est l'un des enjeux de la COP 21. Dans cette perspective, les tenants de l'agriculture industrielle font alliance pour peser sur les négociations.

Le 23 septembre 2014 était lancée « l'Alliance globale pour une agriculture intelligente face aux climats » (ACSA). 100 organisations du monde entier ont aussitôt dénoncé cette opération de greenwashing[1]. Parmi les membres de l'ACSA, outre la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), on trouve la Banque mondiale, des États (dont la France), des compagnies privées, instituts de recherche et ONG. Sous couvert de politique climatique, L'ACSA reprend le concept de *climate-smart agriculture* promu par la FAO depuis 2009 et entend maintenir le statu quo. Elle ne définit pas les critères d'une agriculture intelligente face aux climats et évite de distinguer les modèles agricoles. En mettant l'accent sur la « productivité et la résilience des cultures », l'ACSA lie la sécurité alimentaire à l'augmentation de la production agricole. Ce credo - pourtant démenti - s'accommode en revanche de pratiques néfastes pour l'environnement et le climat (OGM, usage massif d'intrants chimiques).Transport, pesticides, réduction de la forêt sont autant de facteurs aggravants. Dans un secteur responsable de 22 à 27 % des émissions de gaz à effet de serre, l'agriculture industrielle à grande échelle est pourtant fortement émettrice. On comprend pourquoi l'intégration de l'agriculture dans les négociations sur le climat rencontre des résistances, notamment chez des pays producteurs - États Unis, Europe, Russie, Chine - dont le modèle agricole industrialisé est remis en cause.

Une autre alliance, la NASAN, est vivement critiquée par les ONG. Cette « Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » a été lancée en juin 2012 par le G8 avec des organisations et gouvernements africains ainsi que des firmes privées. La France y joue un rôle plus déterminant qu'elle ne veut laisser paraître. En prétendant vouloir sortir de la pauvreté 50 millions de personnes en Afrique subsaharienne d'ici 2022, et parmi elles, une majorité de paysans, la NASAN sert plutôt des intérêts privés. Elle mise sur un modèle connu – privatisation des semences, usage d'intrants chimiques, cultures d'exportation et de rente - bien plus favorable aux multinationales et aux marchés, qu'aux paysans locaux. La nouveauté de cette alliance, c'est qu'elle exige des États africains qu'ils modifient leurs législations.

Agrobusiness ou agro-écologie ?

Ce qui se cache derrière ce rapport de forces est vital. La modification des écosystèmes induite par le changement climatique aura – et a déjà – des conséquences sur le niveau des récoltes et l'approvisionnement. Une sécheresse aux États-Unis peut faire baisser la production de blé de moitié et multiplier son cours par deux sur le marché international. Des émeutes de la faim se reproduiront, en particulier dans les grandes agglomérations du Sud dépendantes des denrées importées : riz, blé, sucre, lait en poudre. Les aléas dus au changement climatique ne feront ainsi qu'exacerber des tensions liées à un modèle agricole usé et inégalitaire. La situation est d'autant plus déséquilibrée que les grandes puissances se donnent les moyens de sécuriser leur approvisionnement en nourriture par des subventions aux producteurs nationaux et par des stocks stratégiques.

Les solutions du passé proposées par les alliances ne remettent en cause ni l'accaparement des terres, ni la destruction des milieux naturels, ni la criminalisation des protestations. Un des enjeux de la COP 21 sera d'empêcher que les négociations soient court-circuitées par les intérêts de quelques uns. Nombre d'ONG et d'organisations paysannes mettent l'accent sur d'autres pratiques agricoles : agro-écologie, agriculture familiale et paysanne. Elles n'attendent pas que ces sujets soient présentés comme une solution parmi d'autres. Elles interpellent les gouvernements pour qu'ils réorientent les réglementations, les financements publics et la recherche en faveur de pratiques agricoles cohérentes. La place donnée dans la COP21 à l'agriculture, enjeu vital, en dira long sur la capacité des États à prendre la mesure du défi climatique.

CdR & Claude Wauquiez – CCFD - Terre solidaire

Sources :

http://ccfd-terresolidaire.org/infos/environnement/sommet-climat-de-new-4755

http://ccfd-terresolidaire.org/motcle_1762

http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Fiche-ACSA-CCD-C2A.pdf

1- www.climatesmartagconcerns.info/rejection-letter.html

Parmi **805 millions** de personnes qui souffrent encore de la faim dans le monde, **70 %** sont des paysans

Les mammifères marins, indicateurs du changement climatique

+ 0,85 °C

= augmentation de la température des océans entre 1880 et 2014

(source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - GIEC)

Les changements climatiques globaux qui affectent l'environnement marin se traduisent par une augmentation de la température, une élévation du niveau des océans, des modifications des circulations des courants marins, une diminution de la surface des glaces, une variation de la salinité et du pH etc. Ces effets peuvent être aujourd'hui observés à plus ou moins grande échelle.

L'impact potentiel des changements climatiques sur les Mammifères marins peut être direct : disparition des reposoirs liés à la fonte des glaces et élévation du niveau des plus hautes marées qui menacent les Phoques, espèces qui ne peuvent survivre que dans des eaux avec des amplitudes de températures spécifiques etc.

Les effets indirects s'observent sur l'abondance et la distribution des proies potentielles, leurs schémas migratoires, leurs structures sociales, la présence d'espèces compétitrices et/ou de prédateurs et leur vulnérabilité aux pathologies et contaminants. Ils peuvent également favoriser la compétition inter-espèce.

A terme, cela peut modifier les périodes de reproduction, obérer les chances de succès de la reproduction et la survie des populations. Les espèces de Mammifères marins qui ont une distribution géographique restreinte, qui ont peu de possibilité d'expansion au regard des changements climatiques sont particulièrement vulnérables.

R. Munier

Phoque veau marin

Les Mammifères marins présentent globalement une bonne adaptabilité et peuvent arriver à surmonter des variations modérées des caractéristiques physiques de leur environnement. Mais cette adaptabilité a des limites que nous ne connaissons pas aujourd'hui. La plus grande menace susceptible de les affecter reste la modification des ressources alimentaires, les proies potentielles étant particulièrement sensibles aux modifications de leur environnement.

Il est donc essentiel de poursuivre le travail d'étude de ces espèces indicatrices, notamment sur les populations présentes en limite de répartition des espèces et qui sont plus susceptibles d'être affectées par les changements climatiques.

Muriel Hochard – CPIE Flandre Maritime

3 questions à... Delphine Vandevoorde

Directrice de la Fondation de Lille

La Fondation de Lille a mis en place, en partenariat avec la Ville de Lille, un Fonds Solidarité Climat inspiré de la démarche de compensation carbone. Ce fonds est ouvert à tous depuis peu. Concrètement, comment peut-on y contribuer ?

Le service des relations internationales de la Ville de Lille a sollicité la Fondation de Lille pour reprendre un fonds créé en 2011. Il s'agissait alors d'estimer les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements aériens incompressibles des agents et élus de la Ville de Lille. Les données chiffrées étaient ensuite converties en une dotation destinée à financer des projets associatifs à visée climatique.

La Fondation de Lille a ouvert ce Fonds à l'ensemble des citoyens, associations, collectivités locales et entreprises de la région Nord-Pas de Calais. Toute personne qui effectue un voyage en avion peut se rendre sur le site internet dédié et renseigner un calculateur. Elle pourra évaluer les gaz à effets de serre générés par le déplacement et effectuer un don d'un montant correspondant à son impact.

Quelles actions ont été financées, ou pourraient l'être, par l'intermédiaire de ce fonds ?

Le Fonds Solidarité Climat permet de financer des projets à visée climatique portés par des organismes à but non lucratif de notre région. Les actions proposées peuvent être menées soit dans notre région soit à l'international dans les zones de coopération des collectivités locales. Deux projets ont déjà été financés : l'un mené à Saint-Louis du Sénégal par l'association Le Partenariat dont le but est la sauvegarde et la mise en valeur de la mangrove ; l'autre a été mené par des élèves du Lycée Baggio à Lille qui ont ainsi pu réaliser un projet d'alimentation électrique d'une salle informatique par des panneaux solaires. Nous avons lancé un appel à projet pour l'année 2015 et nous espérons pouvoir annualiser cet appel à projet qui permettra de repérer et soutenir de nouvelles initiatives.

Même si cela peut paraître paradoxal, faites-vous des recommandations pour éviter des déplacements superflus ?

Nous avons décidé de nous concentrer sur des déplacements aériens incompressibles. Le Fonds Solidarité Climat a un but pédagogique. Nous ne cherchons pas à culpabiliser mais à sensibiliser : nous rappelons bien qu'en France (Dom inclus), près de 30 % des gaz à effet de serre émis proviennent des transports. En estimant son empreinte carbone à partir du calculateur, nos contributeurs volontaires prennent conscience des émissions de gaz à effets de serre générées par leurs trajets en avion bien souvent inévitables. A chacun ensuite de réfléchir sur cette question fondamentale du changement climatique.

+ fondationdelille.org/climat

Quel avenir pour le territoire des Wateringues face aux changements climatiques ?

Situé dans le triangle Saint-Omer – Calais – Dunkerque, le territoire des Wateringues correspond à l'ancien delta de l'Aa. D'une superficie de 100 000 ha de terres à une altitude inférieure au niveau des plus hautes mers, ce polder, gagné sur la mer à force de travail et d'obstination compte près 430.000 habitants et présente des enjeux importants : 2ème centrale nucléaire d'Europe, pôles urbains et complexes industrialo-portuaires de Calais et Dunkerque, agriculture performante, biodiversité liée aux zones humides…

La topographie des Wateringues expose ce territoire aux risques de submersion marine et d'inondation continentale. Les Wateringues sont protégées de la submersion marine par les dunes, les digues et les portes à la mer. Ces portes à la mer jouent un rôle essentiel par rapport aux fluctuations de la marée. Une gestion de l'eau permanente y est nécessaire, rythmée par la marée. A marée haute, fermées, elles empêchent la mer d'entrer à l'intérieur des terres et d'inonder l'arrière-pays. À marée basse, ouvertes, elles sont l'unique exutoire des eaux d'un territoire drainé par un réseau hydraulique dense et complexe. Ce système de drainage est complété par de nombreuses stations de relevage et de pompage de grande capacité permettant d'évacuer artificiellement les eaux excédentaires à la mer.

L'équilibre fragile du système actuel dépend de 3 composantes : le niveau de la mer, le rapport pluviométrie - saturation des sols et la fiabilité des équipements d'évacuation des eaux. Des inquiétudes fortes existent sur la capacité du système à répondre aux incidences prévisibles du changement climatique : élévation du niveau de la mer, augmentation des précipitations, intensité et fréquence des tempêtes. Au-delà du risque de submersion marine, ces inquiétudes portent sur sa capacité à évacuer naturellement les eaux et sur la nécessité de recourir plus fréquemment aux pompages pour éviter les inondations continentales.

Au-delà des solutions techniques à mettre en œuvre pour optimiser la gestion des eaux, il faut développer une « culture du polder » pour permettre de prendre conscience des risques, prendre les mesures nécessaires pour réduire la vulnérabilité des biens et des personnes, apprendre de nouveau à vivre avec l'eau afin de construire un territoire résilient et transformer la menace en une opportunité pour pérenniser et développer ce territoire des Wateringues.

Stéphane Vanhee
Institution Interdépartementale des Wateringues

+ Découverte des Wateringues en vidéo : www.youtube.com/watch?v=o4F0gB71ij

Réfugiés climatiques, pesante réalité

www.cncd.be

Depuis 2008, on compte 27 millions de déplacés par an en moyenne pour cause de désastres naturels. Ce phénomène a doublé en quarante ans. Voilà l'enseignement tiré d'un rapport publié en 2014 par le Conseil norvégien des réfugiés[1].

En 2013, 22 millions de personnes ont dû fuir à la suite de catastrophes naturelles, 94 % d'entre elles pour cause d'inondations et de phénomènes climatiques extrêmes. L'Asie est de loin le continent le plus touché (19 millions de réfugiés) en particulier la Chine, l'Inde, le Bangladesh, les Philippines, le Vietnam. L'Afrique suit avec 1,8 millions de réfugiés.

Ces données rendent compte de mouvements dus à des catastrophes naturelles. Encore faut-il imaginer les effets moins visibles, à plus long terme, du changement climatique. Températures élevées, précipitations, élévation du niveau des océans, érosion vont rendre peu ou pas vivables des zones parfois très peuplées. Les populations du Sud sont et seront les premières affectées. L'accès à l'eau plus difficile, l'effondrement de rendements agricoles, le développement de maladies, la destruction d'habitats pousseront des hommes, femmes et enfants à chercher de quoi survivre loin de chez eux.

Le rapport du conseil norvégien pointe par ailleurs les liens établis entre conflits et réfugiés climatiques. Entre 2005 et 2009, plus de 50 % des personnes touchées vivaient dans des Etats fragilisés par des conflits. Ceux-ci sont aggravés par les désastres naturels. Ils en augmentent aussi les effets, rendant ainsi les populations plus vulnérables[2] ! Pour ces mêmes raisons, il est difficile de distinguer les motifs d'exil, tant les facteurs sont imbriqués. Les impacts directs et indirects du changement climatique, associés à l'accroissement de population, font porter des estimations du nombre de réfugiés climatiques de 150 à 200 millions en 2050[3]. Les pays riches ne semblent pas prendre la mesure de ce défi. Combien de morts faudra-t-il encore en Méditerranée pour reconsidérer non seulement la politique d'asile européenne, mais l'aide aux pays pauvres[4] ?

Virginie Huvenne et Nathalie Sédou

1- Global Estimates 2014, NRC/IDMC, People displaced by disasters - www.nrc.no/arch/_img/9184209.pdf

2- Selon une étude du think-tank londonien Overseas Development Institute, citée par le rapport Global Estimates 2014.

3- Norman Myers, 1993 – Nicholas Stern, 2006

4- Voir aussi « Un statut de réfugié environnemental est-il une réponse pertinente aux effets sociaux du réchauffement climatique ? » - Geneviève Decrop, 2008 - www.reseau-terra.eu/article851.html

4°C

C'est l'écart entre les températures actuelles et celles de la dernière période glaciaire.

Les Petits Débrouillards

Animations de rue, Les Cités Débrouillardes en transition

Faire pour comprendre, comprendre pour agir

Les transitions sociales, culturelles, économiques et écologiques sont indissociables. Elles ne se feront qu'avec la participation de tous, la mobilisation des potentiels d'innovation et d'action et par de nouvelles formes de médiation dans les territoires.

A partir de ce constat, l'association Les Petits Débrouillards, réseau national d'éducation populaire à la science et par la science, s'engage dans le développement d'une campagne nationale consacrée à l'éducation aux transitions. Le but de cette campagne est d'une part de (re)créer des passerelles indispensables entre l'enseignement supérieur, la recherche, la technologie, les territoires et leurs habitants et d'autre part de soutenir la création de nouvelles filières par la formation, le partenariat, la mise en commun des ressources, en bâtissant des interfaces entre jeunesses, territoires et transitions.

La médiation des transitions passe avant tout par la formulation PAR les publics de la question, et non plus par nos questionnements POUR nos publics sur les transitions. Il s'agit avant tout de susciter la motivation, le questionnement, l'expression, le débat, le doute. La démarche est d'autant plus aisée si le contexte porte sur le vécu, l'environnement et le quotidien des personnes. Le médiateur n'est alors plus porteur d'un savoir, mais créateur d'un cadre qui permet l'expression, la valorisation, la mise en action du savoir de chacun.

Construire des savoirs oui, mais des savoirs critiques

Autour des situations concrètes mises en scène à l'aide d'observations, de ressources et de données scientifiques, les jeunes construisent leurs propres réponses aux questions soulevées. Tout au long du parcours de découverte et d'apprentissage ils élaborent eux-mêmes leurs hypothèses, établissent des faits, les ont modifient, les interrogent dans les différentes situations. Ces jeunes expérimentateurs acquièrent ainsi une connaissance dont ils connaissent les limites, la portée et qui contribue au développement d'un esprit critique.

Pour Les Petits Débrouillards, dans le champ de l'éducation aux transitions, comme dans toute autre champ éducatif, le défi majeur est celui de l'autonomie. Toute leur action éducative est orientée vers cet objectif : permettre à chacun, peu importe qui il soit, où et comment il vive, de trouver ses réponses et de pouvoir en être acteur.

Les Petits Débrouillards du Grand Est

Contacts : www.lespetitsdebrouillardsnordpasdecalais.fr

1000 Gt de CO_2

C'est la quantité maximum à émettre pour maintenir à 2°C la hausse de température moyenne du globe d'ici la fin du siècle (par rapport à 1870). Au rythme actuel, les 1000 GT seront atteintes d'ici 25 à 30 ans.

Des jeux pour saisir les enjeux

« Consommez, épuisez, détraquez... » Ce n'est pas le dernier slogan de climato-sceptiques, mais le nom d'un jeu inventé par les Amis de la Terre Nord pour Alternatiba Lille[1]. Les participants sont invités à fabriquer un appareil électronique (smartphone, tablette…) en piochant des ressources dans les réserves du monde, matérialisées par des jetons. Un jet de dé indique la nationalité du joueur ce qui détermine son niveau de consommation. Les « Africains » ne peuvent pas piocher, mais se font voler leurs ressources par les autres joueurs ! Ceux-ci sont ainsi sensibilisés aux conséquences de l'extraction des ressources. Ils découvrent des cas réels d'accidents miniers ou de destruction d'écosystème (mines de tantale du Congo, étain d'Indonésie…), exemples souvent issus d'un rapport des Amis de la Terre. Le jeu a été réalisé à partir de matériaux de récupération par notre groupe de bénévoles. Un jeu de cartes est en cours de réalisation dans la perspective de la COP21. Ce groupe de réflexion et conception est ouvert à toute personne intéressée.

Nous proposons aussi des soirées autour de 3 à 4 jeux de société dédiés aux enjeux climatiques et/ou énergétiques, tels que CO2, Global Warming, Horizon 2050, Megawatt. Les parties durent cette fois une à deux heures et permettent d'approcher les enjeux de manière assez poussée. Stratégie, intérêts divergents des parties prenantes, conséquences et complexité des choix : les joueurs sont « mis à l'épreuve ».

Une autre manière de sensibiliser au changement climatique consiste à adapter des jeux bien connus de tous. « Qui veut gagner des degrés ? » est une version engagée d'un jeu de chaises musicales rythmé par un thermomètre géant qui monte. Les jeux attirent des curieux et amateurs qui n'auraient pas spontanément suivi des formats plus traditionnels (stand, conférences). Par le jeu, les participants sont à l'aise pour exprimer leur point de vue. Le joueur a plus de temps pour assimiler des informations précises. Et plus sûrement l'envie de les vérifier à travers des lectures et débats.

Christopher Liénard - Les Amis de la Terre Nord

Contact : nord@amisdelaterre.org

[1] http://amisdelaterre-nord.org/consommez-epuisez-detraquez/

L'énergie dans la tête, pas dans la prise

La première édition à Lille de « Familles à énergie positive » vient de s'achever*. 12 équipes (près de 300 personnes) s'engageaient à réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'eau et d'énergie (chaleur, électricité domestique) par rapport à l'année précédente. Pari tenu haut la main : elles auront en moyenne réalisé 12% d'économies d'énergie. Il n'y avait rien « à gagner » si ce n'est la satisfaction d'agir concrètement pour le climat et de voir ses factures diminuer. Par des gestes de bon sens, en modifiant quelques habitudes, l'ensemble des familles ont économisé 130.000 kWh, côté énergie. Qu'est-ce que cela représente ? L'équivalent de la consommation totale de 8 foyers. Côté eau, le niveau d'économie est plus faible, puisque 91 m³ en moins auront été consommés. Mais il faut dire que les participants étaient déjà vigilants, puisqu'ils n'utilisaient « que » 70 litres par jour et par personne. Au final, 24 tonnes de CO2 n'ont pas été émises. Ceci sans dépenses ni travaux pour les familles…

Si tous les habitants de la région avaient fait de même, on aurait pu économisé en énergie - dans l'année - autant que la production de 800 éoliennes, et en eau l'équivalent de 960 piscines olympiques ! Depuis son lancement en Haute-Savoie en 2008, ce défi devenu national a mobilisé en France 23.000 familles qui ont patiemment surveillé leurs consommations. Pour l'édition 2014-2015, 8.500.000 kWh ont été économisés. 1400 tonnes de CO2 n'auront pas été émises dans l'atmosphère. Ce n'est qu'un début ; les marges de progrès restent conséquentes en France. Ainsi, « en été, un quart des ménages représente 50% de la consommation d'électricité des particuliers »...**

De cette première édition dans le Nord, retenez qu'une seconde suivra et devrait s'élargir au-delà du territoire lillois. Tentés ? Le prochain défi se déroulera du 1er décembre 2015 au 30 avril 2016. Il est déjà possible de s'inscrire sur le site internet. Charles Béthencourt, conseiller énergie à la MRES saura aussi répondre à vos questions dès à présent (03 20 52 12 02 – faep@mres-asso.org).

* Ce défi - coordonné par Prioriterre - était animé à Lille par la MRES avec le soutien de la ville de Lille, la commune associée de Lomme, le conseil régional du Nord-Pas de Calais et l'ADEME.

** Electricité : pourquoi certains foyers consomment 9 fois plus que d'autres – Challenges, 22 octobre 2013.

Pour mémoire

1 m³ = 1000 litres

1 TWh = 1000 GWh = 1.000.000 MWh = 1.000.000.000 kWh

1 kWh = énergie consommée pendant une heure par un appareil d'une puissance de 1000 watts = 3,6 millions de joules.

+ famille-a-energie-positive.fr/
lille.familles-a-energie-positive.fr/

Ferme urbaine, solution climatique

L'association La Cense de la Tossée propose l'installation d'une ferme urbaine dans le parc public de l'Union (Roubaix-Tourcoing-Wattrelos). Une étude réalisée en 2013, par l'Agence Noyon et l'Université Populaire et Citoyenne, avec le conseil du Gabnor, propose la création d'une coopérative pour gérer de manière agricole les 13 ha de parc et autres espaces verts de l'éco quartier. Prairie en gestion différenciée, phyto-remédiation de sols, labyrinthe potager sur 2 ha, traction animale, zone de compostage, animations pédagogiques seraient les activités qui pourraient consolider un pôle nature-jardin-agriculture au cœur de l'Union. L'association veut créer un mouvement citoyen pour faire advenir ce projet et signer des promesses d'achat de part. Si vous êtes intéressés : l'assemblée générale de la Cense La Tossée se déroule samedi 4 juillet à 10h. RDV sur le jardin « changeons d'ère de l'Union », angle rue de Roubaix - rue de l'Union.

Soirée de clôture du défi famille à énergie positive

Petite sélection d'outils de sensibilisation :

- **Le changement climatique : kit d'information et de sensibilisation.** *Réseau Action Climat France - Réseau Action Climat France, 2007*
- **Les climats, pourquoi changent-ils ?** *Pascal DESTOURS, Les Petits Débrouillards - Albin Michel Jeunesse, 2004*
- **Opération Carbone Lycée.** *AVENIR CLIMATIQUE - Avenir climatique, 2011*

Mallettes & jeux

- **1 degré de +,** *Les Petits Débrouillards, ADEME - Bioviva, 2002 (mallette)*
- **Justice climatique.** *Centre National de Coopération au Développement, 2011*
- **Kyogami : notre planète est en danger, sauvez-la !** *Winning Move France - Winning Move France, 2007 (jeu)*
- **Planète... Horizon 2050.** *Olivier MARCEAU - Orcades, 2009 (jeu)*

DVD

- **Sale temps sur la planète** *NAUSICAA - Nausicaa, 2003 (DVD)*

Ces outils sont disponibles aux centres de ressources de la MRES

Consommation électrique moyenne d'une famille en France : 6762 kWh / an

source : EDF

1,2 milliards de terriens n'ont pas accès à l'électricité

source : banque mondiale (2013)

Consommation domestique d'eau par personne et par jour :

États-Unis : 360 l

France : 150 l

Afrique subsaharienne : 10 à 20 l

source : cnrs - cieau - conseil mondial de l'eau

T. Leborgne

A Vélo pour le climat

Plusieurs tours et randonnées à vélo vont sillonner l'Europe sous le signe de la COP 21. La région Nord-Pas-de-Calais accueillera plusieurs étapes.

- Le **Tour Alternatiba** parcourra plus de 5000 km pour le climat entre Bayonne et Paris, du 5 juin au 26 septembre, avec une quadruplette (un vélo 4 places), et deux triplettes. Ces vélos collectifs seront les relais entre les 187 étapes en France, en Suisse, en Allemagne, au Luxembourg et en Belgique. Les étapes seront l'occasion de montrer les alternatives qui existent déjà pour relever le défi climatique tout en construisant un monde meilleur, dans tous les domaines de la vie quotidienne. Les étapes régionales sont prévues entre le 5 et le 8 août. Toutes les étapes du Tour Alternatiba sont présentées sur www.alternatiba.eu/tour2015

- La **Transeuropéenne** qui part de Copenhague (Danemark), empruntera une partie de l'EuroVelo 3 (itinéraire cyclable européen qui relie l'Espagne à la Norvège). Elle fera étape à Maubeuge le 5 août avant de rallier Paris. Plus d'information auprès de l'association CyclotransEurope sur eurovelo3.fr.

- Les cyclistes de l'**AlterTour** passeront aussi dans le Nord-Pas de Calais au mois d'août, à la rencontre d'alternatives ! Vous pourrez les rejoindre du côté de Lille et Lens ou terminer le périple à Calais. Les étapes sont à découvrir sur altertour.net.

Parlez climat avec vos images

La MRES vous concocte pour l'automne un projet photo participatif autour du climat. Le public sera invité à s'inspirer de dix œuvres photographiques qui évoquent à leur manière des causes, impacts, ou solutions au changement climatique. Chacun pourra proposer en retour ses propres images, qui seront ensuite accrochées autour des œuvres d'origine dans le cadre d'expositions se tenant toute l'année 2016. Restez attentifs...

Mobilisés

En amont et pendant la COP21, des associations, syndicats, citoyens se mobilisent pour faire entendre leur voix. La coalition climat 21 réunit en France une centaine d'organismes : associations de solidarité internationale, de défense de l'environnement, syndicats, mouvements citoyens et de jeunesse, organisations et réseaux confessionnels. Issu d'une forte dynamique autour de la COP19 (Varsovie), ce mouvement citoyen vise à instaurer un rapport de force favorable à une action climatique ambitieuse et juste, au regard au regard des exigences de justice sociale, de transition écologique et de solidarité internationale. Son objectif est notamment de faciliter une mobilisation large, diverse et inclusive. En Nord-Pas-de-Calais, la MRES co-anime avec les groupes locaux d'Attac une coalition régionale qui réunit une dizaine d'organisation. Il est toujours temps de nous rejoindre !

+ coalitionclimat21.org

Au centre de doc de la MRES

- **Atlas des pôles. Régions polaires : questions sur un avenir incertain.**
  Eric CANOBBIO – Autrement, 2011
- **Atlas du changement climatique.**
  Frédéric DENHEZ - Autrement, 2009
- **Changements climatiques et biodiversité.**
  Robert BARBAULT, Alain FOUCAULT - Vuibert, 2010
- **Changements climatiques : équités et solidarité internationale.**
  Réseau Action Climat – 2004
- **Dessins pour le climat.**
  Greenpeace - Glénat, 2005
- **L'adaptation au changement climatique.**
  Valérie VAN GAMEREN, Romain WEIKMANS, Edwin ZACCAI – La Découverte, 2014.
- **L'effondrement de la civilisation occidentale.**
  Erik CONWAY, Naomi ORESKES - Les Liens qui Libèrent, 2014
- **Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008 (Résumé)**
  La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé. Kevin WATKINS – La Découverte, 2007
- **Réfugiés climatiques.**
  Guy-Pierre CHOMETTE, Guillaume COLLANGES, Hélène DAVID - Dominique Carre, 2010
- **Requiem pour l'espèce humaine.**
  Clive HAMILTON - Presses de Sciences Po, 2013

DVD

- **De plein fouet : le climat vu du Sud.**
  Geert DE BELBER – World Mediatheek, 2009
- **Une vérité qui dérange.**
  Al GORE - Paramount Classics, 2006 (DVD)

Pour un urbanisme concerté, habité, créatif

De novembre 2014 à mars 2015, la MRES a coordonné une contribution à la deuxième étape de concertation sur l'aménagement de la friche ferroviaire Saint-Sauveur, soit une emprise de 23 hectares dans le centre-ville de Lille. Cette réflexion collective est le fruit d'une démarche qui a réuni à quatre reprises une vingtaine de participants, membres d'associations du réseau[1].

Il ressort des ateliers de concertation un fort intérêt pour le projet d'aménagement de l'ancienne gare marchande et une appréciation positive des ambitions annoncées pour ce nouveau quartier. Certaines interrogations persistent néanmoins, particulièrement concernant la création de 55000 m² de bureaux sur un territoire métropolitain disposant de 350000 m² de tertiaire vacant. Parfois, le projet urbain s'accorde difficilement avec certaines recommandations réglementaires consignées notamment dans le Schéma de cohérence territoriale (ScoT), lequel identifie le manque d'espaces de nature et leur faible qualité comme « un handicap pour la métropole » tout en rappelant que la multiplication de ceux-ci, leur accessibilité et leur amélioration constituent « un enjeu essentiel ».

La réflexion collective s'est prioritairement portée sur les thèmes suivants : l'inscription du projet urbain tant dans la ville que dans la métropole, la mobilité et les déplacements dans le quartier, la qualité et la diversité du bâti, la place des espaces de nature et des espaces mutualisés, l'approche énergétique du quartier, les activités de culture, de connaissance, de co-construction, ainsi que la concertation dans le temps avec la création d'équipements d'expérimentation.

Favoriser l'implication citoyenne dans les projets d'aménagement

La concertation réglementaire que la Ville de Lille a engagée a été l'occasion de tisser un lien entre la société civile et les aménageurs (Spl-Euralille). Les participants à cette contribution citoyenne se félicitent de la considération donnée à la parole associative, qui a pris la forme non seulement d'un recueil de questions mais aussi de propositions permettant d'enrichir le plan guide dans son étape de maturation vers un plan masse définitif.

La volonté a été clairement exprimée d'un dialogue prolongé avec la Ville, la Société Publique Locale et l'équipe du cabinet d'urbanisme en charge du projet, Gehl & associés. Un deuxième cycle d'ateliers et de diagnostics pour approfondir cette première synthèse se déroule en juin - juillet.

L'ensemble de ces étapes s'inscrivent donc pleinement dans la démarche engagée de longue date au sein de la MRES par le Collectif Ecoquartier, soucieux de favoriser l'implication citoyenne dans les projets d'aménagement, de fédérer les différents acteurs (aménageurs, associations, chercheurs, universitaires, etc.) et de coordonner les réponses collectives dans le cadre des enquêtes publiques et dans les différentes phases des processus de concertation citoyenne.

Camille Verseau – ass. TMOB

+ Le document de synthèse est consultable au Centre de ressources de la MRES ou accessible en ligne : http://bit.ly/1KAYJYY

1- Ajonc, Amis de la Terre Nord, Les Blongios, CCFD Terre Solidaire, Droit au vélo-ADAV, Entrelianes, Entrada, Les Saprophytes, Parole Citoyenne, Triporteur à Cartouche (TAC), Touscan, Vivacités, Zooalill, Citymix, TMOB, Vie et environnement, MRES.

Petit lexique

Schéma de cohérence territoriale (ScoT) : document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux… dans un environnement préservé et valorisé.

Société publique locale (SPL) : structure juridique (société anonyme) à la disposition des collectivités locales françaises pour la gestion de leurs services publics. Sociétés à capital intégralement public, elles peuvent nouer des relations contractuelles avec les collectivités territoriales actionnaires en dehors des obligations de mise en concurrence.

Plan guide : type de plan qui définit les axes structurants d'un projet urbain ; il propose la répartition des zones fonctionnelles, définit les grandes orientations afin de permettre aux bureaux d'études de réaliser les plans d'exécution relatifs à leur spécialité. Il accepte des modifications en fonction de l'évolution du projet.

Plan masse : dessin d'architecture destiné à montrer une vue d'ensemble d'un projet.

Parkdesign

Bruxelles, Farmparck, étape dans la transformation d'un ancien espace ferroviaire.

Balade « St Sauveur : un quartier en aménagement »

Pour découvrir in situ les suggestions des associations, visite de la friche et mise en perspective des propositions pour le futur quartier, samedi 20 juin à 16 h. Places limitées, sur réservation 03.20.52.12.02 – fes@mres-asso.org

Sortez vos mouchoirs !

Bande dessinée de Philippe Squarzoni, *Saison brune* part du constat que le seuil fatidique d'un réchauffement climatique de 2°C, au-delà duquel nul ne sait comment le climat réagira, sera atteint dans les décennies à venir. L'enquête extrêmement documentée se décline au fil de 6 chapitres qui reflètent le cheminement intellectuel de l'auteur. A une première étape explicative très didactique sur le réchauffement climatique succède une étude de ses conséquences, parfois méconnues. La fin du livre s'attarde davantage sur les options qui peuvent être mises en œuvre afin de limiter la hausse des températures et ses effets sur le climat.

La majeure partie du livre explique le changement climatique dans toute sa complexité, en faisant la part belle à la parole d'experts aussi éminents que Jean Jouzel. Mais cantonner Saison brune à une BD sur le changement climatique serait réducteur. Philippe Squarzoni y interroge également l'acte de création (littéraire ici) mais surtout, il livre son effarement et son incrédulité lorsqu'il prend la mesure de la gravité et de l'urgence de la situation climatique. On peut lire en transparence sa colère et son abattement au travers de scènes quotidiennes retraçant en pointillés sa vie personnelle au cours des années marquées par l'élaboration de son récit.

Car c'est bien de cela dont il s'agit : chacun peut se reconnaître dans cet homme qui cherche des explications sur un sujet qui imprègne l'air du temps mais qui demande une douloureuse prise de conscience et une réflexion sur les modes de vie et de consommation actuels. La vision est pessimiste (réaliste ?) et reflète bien les obstacles entravant la capacité d'agir : on sent l'auteur tellement écrasé par l'ampleur de la tâche qu'il tergiverse pour savoir par quoi commencer ou même si son action fait une différence quand tant d'autres ne se soucient pas de vivre plus sobrement. Cette indécision est à l'origine du titre du livre : dans l'état du Montana, la saison brune est une cinquième saison suspendue entre l'hiver et le printemps, lorsque le dégel est amorcé alors que le redoux est encore hésitant.

Saison brune est parfois ardu à la lecture. C'est une BD un peu plus bavarde que la moyenne et les notions qui y sont développées sont complexes et extrêmement intriquées, mais le livre est une belle récompense pour qui se montre (un peu) persévérant tant le dessin clair est didactique. C'est un ouvrage sensible qui ne peut laisser le lecteur indifférent, les doutes et le désespoir de Squarzoni trouvent écho en chacun d'entre nous. C'est une très belle invitation à penser la place de l'Homme dans l'écosystème planétaire et à analyser pourquoi nous persistons à regarder ailleurs alors que notre maison brûle.

Adeline Menu – Documentaliste à la MRES

Saison brune – Philippe SQUARZONI – Editions Delcourt - Collection Encrages – 2012
Cet ouvrage est disponible au Centre de documentation

Salade de pommes de terre au fenouil et aux algues

Pour 4 personnes

8 pommes de terre

½ paquet d'algues bio dites « salade du pêcheur »

1 petit bulbe de fenouil

3 ou 4 échalotes ou oignons frais

Le même volume de cornichons

Le même volume de câpres au vinaigre

Huile de colza

Vinaigre de cidre

Sel et poivre

Brosser les pommes de terre bio, les couper en gros morceaux sans les éplucher.

Les cuire 15 minutes à la vapeur.

Pendant ce temps verser la salade du pêcheur dans un bol, ajouter 3 c à s d'eau froide.

Hacher les échalotes, les cornichons, les câpres au vinaigre. Mélanger. Ajouter les algues, bien vinaigrer, ajouter un bon filet d'huile d'olive, un trait de shoyu (sauce soja bio), poivre et piment si on le souhaite.

Tailler le fenouil préalablement lavé en petits dés, les ajouter au tartare.

Terminer en ajoutant les pommes de terre chaudes, laisser tiédir... ou refroidir...

Véronique Bourfe-Rivière pour A PRO BIO

V. Bourfe-Rivière

Changer le monde, se changer soi-même

Transition énergétique, développement durable, économie sociale et solidaire… Et si cela passait aussi par une transformation personnelle ?

Les enjeux de transformation sociétale (et planétaire…) sont de plus en plus connus et reconnus : qu'il s'agisse de transition énergétique, d'environnement, de solidarité internationale, de relation au travail, d'action citoyenne, de lutte contre la pauvreté… Face à une forme de faillite du politique, il revient à la société civile de s'organiser efficacement pour peser sur ces grands sujets et proposer des alternatives crédibles. Cette dimension de transformation sociétale est essentielle. Mais il nous semble que sa mise en œuvre et sa réussite reposent sur une autre transformation, celle qui touche aux choix individuels, aux comportements personnels ou encore aux représentations que nous avons du monde et des autres… Vous l'avez compris, il s'agit de la transformation personnelle.

Pas de transformation sociale…

L'engagement militant, expression du « pouvoir d'agir », est sans doute en train de connaître une évolution profonde pour répondre aux aspirations des générations plus jeunes. Cette forme d'engagement collectif qui produit parfois le meilleur n'est pas sans rencontrer de vraies difficultés dont nous sommes tous témoins à plus ou moins grande échelle : risque d'épuisement ou pour le moins d'activisme, perte de sens, relations parfois tendues, conflits de pouvoir ou de vision, difficultés à agir ensemble efficacement malgré tous les outils d'intelligence collective, mode d'affirmation… Tous ces sujets renvoient eux aussi à une forme de maturité personnelle, de qualité relationnelle, de « sagesse » qui relève de la transformation personnelle !

… Sans transformation personnelle

L'année 2015 sera (ou ne sera pas…) celle de la transition énergétique avec le grand rendez-vous de la COP21 à Paris. Mais nous savons bien, au-delà des multiples projets à faire avancer autour de ce thème, qu'aucune transformation en profondeur ne se fera sans une prise de conscience individuelle du plus grand nombre de citoyens. Prise de conscience débouchant sur des choix clairs et engagés, qu'il s'agisse de modes de chauffage, de moyens de déplacement ou de projets de construction d'habitats individuels ou collectifs…Qu'il existe de plus en plus d'initiatives pour éclairer et accompagner ces choix est une bonne chose. Mais comment faire en sorte que de plus en plus d'hommes et de femmes ressentent les limites d'une surconsommation dévoreuse d'énergies et découvrent un autre sens à leur vie plus respectueux de la planète et des relations avec ses habitants ? La réponse se trouve du côté de la transformation personnelle et d'une relation à soi qui intègre la personne dans un tout, un écosystème vivant dont nous sommes tous responsables.

Loin de vouloir opposer les deux axes : transformation personnelle ou sociétale, nous souhaitons offrir un espace de rencontres et d'échanges pour montrer que ces deux axes se fécondent mutuellement et favoriser la recherche de pistes concrètes pour renforcer l'efficacité collective au service de la transformation de nos sociétés.

Jean-Michel Anot

Patrick Viveret

« L'humanité,
si elle veut réussir
ses rendez-vous critiques
avec elle-même,
doit accomplir un travail
équivalent à celui de la
sagesse. »

Patrick Viveret, *Comment vivre en temps de crise* (2010)

Rendez-vous le 8 octobre 2015

Quand transformation personnelle et engagement sociétal se conjuguent, une journée de rencontre avec les acteurs de la transformation personnelle et de la transformation sociétale.

De 9h à 17h : témoignages, intervention de Patrick Viveret, ateliers de partage d'expérience…

Co-organisé par l'AFIP, l'APES, l'IFMAN, la MRES, PRH, l'IEP de Lille

Accueilli par Sciences-Po Lille 84 rue de Trévise - Plus d'infos / contact : MRES 03.20.52.12.02

Tarif : 30 €, repas et pauses inclus

MRES

Homo Tricotus

Espèce particulière d'Hominidés, l'homo tricotus est un bipède avide de convivialité. Bien qu'adepte d'une pratique moyenâgeuse... LE TRICOT, il aime à retrouver ses congénères les mardis midi en quinzaine, à la MRES pour aligner moult mailles.

Interrogeons-nous sur ses motivations ? Le plaisir d'être ensemble, de partager un savoir-faire, d'œuvrer collectivement... Nul gourou dans cet « atelier du mardi » mais une cheffe de meute qui guide et accompagne pas à pas, maille après maille, les novices. L'homo tricotus œuvre à dessein. Il enchaîne du point avec méthode. S'inspirant du yarn bombing, lui et ses congénères ont en projet de participer collectivement en septembre au Parking Day. Leurs tricots assemblés viendront, ce jour-là, habiller le mobilier urbain ou des éléments de notre environnement, nous interpellant sur les questions de mobilité et d'appropriation de l'espace public.

Nul doute que d'ici là, il va falloir jouer de l'aiguille. Vous possédez un pouce préhenseur et un encéphale hautement développé, participez à l'atelier du mardi ou à l'atelier permanent qui se tiendra lors de la Fête de l'Environnement et des solidarités, le 20 et 21 juin de 14h à 18h à Lille. Pour connaître les prochains rendez-vous de l'atelier du mardi : mres@mres-asso.org. Pour en savoir plus sur la FES : www.fetedelenvironnementetdessolidarites.org

Audrey Liégeois

Les ateliers vélo en Nord - Pas de Calais

Les ateliers vélo participatifs et solidaires fleurissent dans toute la France ces dernières années et le Nord-Pas de Calais n'est pas en reste.

Les ateliers vélo sont des lieux où l'on fait aussi bien de l'aide à la réparation et à l'entretien de vélos, du recyclage et du réemploi que de la promotion du vélo. Chacun·e peut y apprendre à devenir « vélonome », c'est-à-dire autonome dans l'entretien et la réparation de son vélo. Des outils sont mis à disposition et des bénévoles sont là pour conseiller les cyclistes dans la réparation d'une crevaison, d'un problème de freins ou d'éclairage par exemple. Mais attention, c'est bien aux participant·e·s de mettre les mains dans le cambouis ! Le tout pour une somme modique. Certains ateliers récupèrent vos vieux vélos. Ne les jetez donc plus : démontés pour leurs pièces ou retapés, ils trouveront une seconde vie.

Où trouver un atelier en région ?

Droit au vélo – ADAV, association régionale de promotion du vélo comme moyen de déplacement, compte plusieurs ateliers dans ses antennes locales. Cinq fois par mois, l'atelier lillois permet à de nombreux·ses cyclistes de réparer leurs vélos. Les bénévoles réfléchissent actuellement aux perspectives de développement de cette activité. A Arras, l'atelier est davantage orienté vers le réemploi des vélos, réparés et vendus chaque année lors de la Fête du vélo arrageoise. Le local prêté par la Ville étant difficilement accessible, les bénévoles cherchent un local qui pourrait leur permettre de proposer de l'aide à la réparation. L'atelier dunkerquois n'a pas de local à lui mais des ateliers ont lieu une fois par à la Maison de l'Environnement. Enfin, certaines antennes organisent ponctuellement des ateliers mobiles, comme Saint-Omer à l'occasion de leur Fête du vélo.

D'autres initiatives ont vu le jour. L'association Cyclocampus, à Béthune, propose depuis 2011 de l'aide à la réparation cinq midis par semaine et retape des vélos pour les mettre à disposition des étudiant·e·s, grâce à deux emplois étudiants financés par l'Université. A Hazebrouck, depuis deux ans, le Centre d'Animation du Nouveau Monde propose plusieurs samedis matins par mois de l'aide à la réparation. Un local est recherché pour développer l'activité. Enfin, en 2014, la Maison de quartier du centre-ville de Valenciennes a monté PharmaCyclo, atelier d'aide à la réparation et de recyclage des vélos (récupération de vélos auprès de particuliers essentiellement). Ouvert tous les samedis après-midi, il ne désemplit pas. Face à ce succès, l'activité pourrait même évoluer, à terme, vers une structure autonome.

Chloë Grépinet - Droit au vélo – ADAV

Droit au vélo Nord-Pas de Calais

+ www.droitauvelo.org et www.heureux-cyclage.org (réseau français des ateliers vélo participatifs et solidaires).

Parking Day

La prochaine édition du Parking Day, événement mondial de réappropriation artistique et citoyenne aura lieu le vendredi 18 septembre. Pendant cette journée, la MRES se mobilise, investit et transforme temporairement des places de parking payantes. Ce moment festif est avant tout l'occasion de « réfléchir au partage de l'espace public et d'imaginer de nouveaux usages urbains ». Rendez-vous le 18 septembre, rue Gosselet.

Anita militante hors sentier

Suivons le parcours de vie d'Anita Villers, présidente de l'association EDA, un cheminement constitutif de ses valeurs et de sa conscience du monde.

MRES

Anita Villers est née le 6 décembre 1944, dans l'Avesnois. Après la guerre, sa famille s'installe à Grande-Synthe où ses parents sont instituteurs. Son père, directeur d'école, plutôt sévère avec ses élèves, est un exemple de réussite et de volonté, avec une éthique forte. Anita se souvient aussi avoir été marquée par l'abnégation de sa mère institutrice face à une directrice d'école au caractère bien trempé « *cela a forgé ma détermination à aller de l'avant* ». Le dimanche il n'y a que très peu de sorties, elle fait ses devoirs. « *J'étais et suis encore une besogneuse...* ». Elle qui aurait tellement voulu simplement aller en ville, est contrainte de rester dans sa « *campagne* » qu'elle n'apprécie pas. Enfant, aller à Dunkerque pour se distraire, c'était déjà une aventure...

Bac en poche, au début des années 60, elle se dirige vers un BTS secrétariat bilingue à Lille où elle loge chez une tante. De son futur mari, rencontré sur les bancs des cours en 1963, elle dit « *Nous sommes différents mais complémentaires... Il a le respect de ce que je suis* ». « *Je voulais respecter son rythme mais j'avais besoin de pousser plus loin.* » Elle a l'ambition de réussir « sa » vie, avec le soutien et la confiance de ses proches.

Sa première expérience professionnelle, dans un cabinet d'assurance à Dunkerque, l'a particulièrement marquée. « *Je comprends que ma situation de femme va gêner ma carrière* ». D'autres expériences professionnelles, parfois tumultueuses, renforcent cette conviction « *Mon diplôme ne servait à rien... j'ai pris conscience de ma fibre féministe et de la condescendance et l'injustice de la domination d'un patron.* » 1969, l'Education nationale manque d'enseignants. « *Je n'avais pas envie d'être institutrice et pourtant...* » Elle fait le choix de concilier son rôle de maman et s'engage dans un projet professionnel qu'elle ne souhaitait pas. A Neuville-en-Ferrain, pour les deux premières années de sa carrière, elle fait la rencontre d'une directrice fantaisiste qui lui a beaucoup appris professionnellement et humainement ce qui lui a beaucoup servi car pendant plus de 20 ans ensuite cela a été beaucoup plus tendu et difficile « *Néanmoins, je suis restée une institutrice fantaisiste réservant surprises, mystères et couleurs aux enfants qui appréciaient beaucoup cela* »

Le milieu associatif est celui du partage

Début des années 80, la maladie de son mari me conduit à relativiser les « *petits problèmes* », et de profiter des petits bonheurs de la vie « *Le plus souvent, il n'y a pas lieu de se plaindre* ». La rencontre « *fusionnelle* » avec Danielle Poliautre, présidente et fondatrice de EDA, pendant une visite du bateau de Greenpeace à Dunkerque, est un révélateur pour Anita. L'énergie, la ténacité ont été contagieuses sur tous les plans. Pourtant, elle n'était pas du tout initiée à l'environnement « *J'ai appris en marchant.* » Présidente d'une association de préservation du patrimoine à Neuville-en-Ferrain, elle apprend à diriger une association et se construit un réseau « *Le milieu associatif est le milieu du partage et non un milieu de compétition.* » Elle retourne à la fac en 1994 pour valider un diplôme universitaire des sciences de l'environnement et donner de la crédibilité à son projet. En 1999, vient le temps de la retraite, mais certainement pas la fin des activités pour Anita. Présidente d'EDA depuis 2002, elle souhaite continuer le travail entrepris par Danielle Poliautre. Elle y consacre quasiment tout son temps... « *Je remercie ma famille de respecter le choix de cet engagement chronophage* » Elle participe également à plusieurs commissions et groupes de travail sur le nucléaire, à un travail de longue date sur les dioxines, s'est engagée sur la thématique Eau et précarité... Anita se définit comme « *une optimiste exigeante. J'aimerais que l'on retienne de moi que j'ai su construire ma liberté en respectant les autres et surtout sans prédation.* »

Maxime Cattez

Portrait chinois provoc :

Si vous étiez une énergie fossile ?
Je serais quelque chose de profond, pas encore trouvé et pour les générations futures.

Si vous étiez une multinationale ?
Je serais l'antipode de la World Company.

Si vous étiez un mode de transport polluant ?
Je serais la machine à vapeur poussive mais sympa.

Si vous étiez un pesticide ?
Je serais un pesticide qui pourrait tuer ceux de Monsanto.

Si vous étiez ministre de l'Écologie ?
Je démissionnerais le lendemain pour montrer que l'Écologie ne se traite pas par un ministre.

Des arguments contre l'écologie ?
Les écologistes intégristes.

Des arguments pour le nucléaire ?
En sortir.

Ma vie de Faucon pèlerin

S. MISZTAL

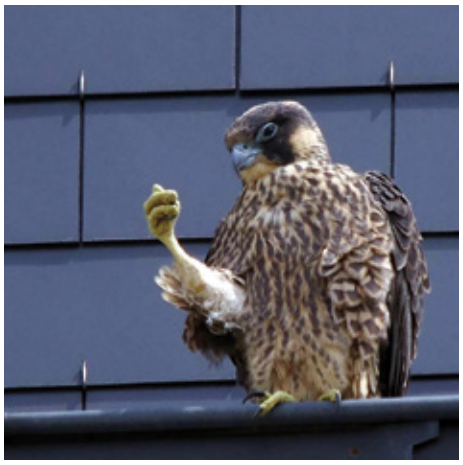
S. MISZTAL

S. MISZTAL

Je suis un oiseau au corps puissant et fuselé, à large poitrine, qui peut mesurer jusqu'à 50 cm de long. L'envergure pour ma compagne peut atteindre 113 cm pour un poids de 900 à 1.300 g. En tant que mâle, je suis 1/3 plus petit, d'où mon nom de tiercelet. Je me nourris d'oiseaux de petite et moyenne taille (Corneille, Pie, Geai, Etourneau, Grive, Merle, Mouette, Pigeon…), que j'attaque en plein vol. Et oui, je suis un très bon chasseur ! Je niche sur les falaises rocheuses, en bord de mer ou en montagne (jusqu'à 2.000 mètres dans les Alpes du nord). En hiver, attiré par les concentrations d'oiseaux, je fréquente les plaines. Je m'installe parfois sur des sites artificiels, tels que des châteaux d'eau, des cheminées de centrales électriques et nucléaires, des lignes à hauts tension, en milieu urbain sur des édifices religieux, ou les immeubles les plus hauts. A Lille, des amis à moi nichent depuis 2012 tantôt sur la tour de la cité administrative, tantôt dans un nichoir installé dans le clocher de l'église du Sacré-Cœur.

Comme les autres Faucons, je ne construis pas de nid. J'utilise des cavités ou des plateformes existantes. Ma compagne et moi sommes très fidèles à notre territoire, que nous défendons jalousement ; nos petits en seront exclus dès qu'ils seront en âge de se débrouiller seuls ! Je peux vivre jusqu'à 20 ans, mais à cause de tirs criminels, de pillage de nids, de prédation, de pollution, de manques de ressources alimentaires et de conditions climatiques défavorables, mon espérance de vie est comprise entre 8 et 10 ans.

Je suis la plus parfaite machine à tuer les oiseaux en vol. Je les capture à l'issue d'un incroyable piqué pouvant atteindre les 200 km/heure ! L'homme a su exploiter mes formidables capacités et j'ai longtemps été le chouchou des fauconniers. Mais, après ces heures de gloire dans les cours d'Europe, je suis devenu, allez donc savoir pourquoi, un nuisible à bec crochu, bon à être éliminé par tous les moyens. Ajoutez à cela, les pesticides organochlorés, utilisés des années 50 aux années 70, qui ont gravement perturbé nos capacités de reproduction. Heureusement, depuis quelques années, je peux compter sur des passionnés de tous horizons pour me protéger. Certes, je me sens observé… Mais c'est pour la bonne cause !

Un récit de Sophie Dufour d'après des informations du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais
Suivi du Faucon pèlerin Falco pelegrinus, synthèse 2014 de la reproduction du Faucon pèlerins dans le Nord-Pas-de-Calais, publié par le GON

Agenda

6 juillet : Fête de l'agriculture paysanne
Cette deuxième édition se déroule à Loos-en-Gohelle, avec un marché de producteurs, des spectacles de rue, des stands associatifs, un repas paysans, des animations pour petits et grands…

17 octobre : Nuit des bibliothèques
Le Centre de documentation de la MRES s'associe à cette soirée festive. De 19 h à 22 h venez découvrir, lire et échanger.
www.lillemetrobibliotheques.fr

Avec le soutien de :
RÉGION NORD-PAS DE CALAIS · Nord le Département · MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE · ville de Lille

La MRES

La MRES est un réseau d'une centaine d'associations qui militent et travaillent pour la protection de l'environnement, l'éducation au développement durable, la citoyenneté et les droits de l'Homme. Lieu de découverte, de conseil et d'action, la MRES propose aux citoyens, associations et professionnels des activités et services nombreux : ateliers, conférences, événements, matériel, communication, coordination, appuis aux projets... Caisse de résonance des associations, elle se veut force de contestation, d'innovation et de concertation.

La MRES gère un centre de documentation dédié au développement durable et à la vie associative. Son offre documentaire est complétée par une aide personnalisée et une veille thématique en ligne. Le CRDTM, centre de documentation sur le développement et la solidarité internationale, partage les mêmes locaux.

Horaires d'ouverture

- Information au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Activités du lundi au samedi
- Accueil du centre de documentation :
  - mardi et jeudi : de 16h à 19h
  - mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
  - et sur rendez-vous

(horaires adaptés durant les congés scolaires)
www.endirectdeladoc.mres-asso.fr

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
23, rue Gosselet 59000 Lille
Tél. : 03 20 52 12 02
Mél : mres@mres-asso.org
Site Web : www.mres-asso.org

mres maison régionale de l'environnement et des solidarités